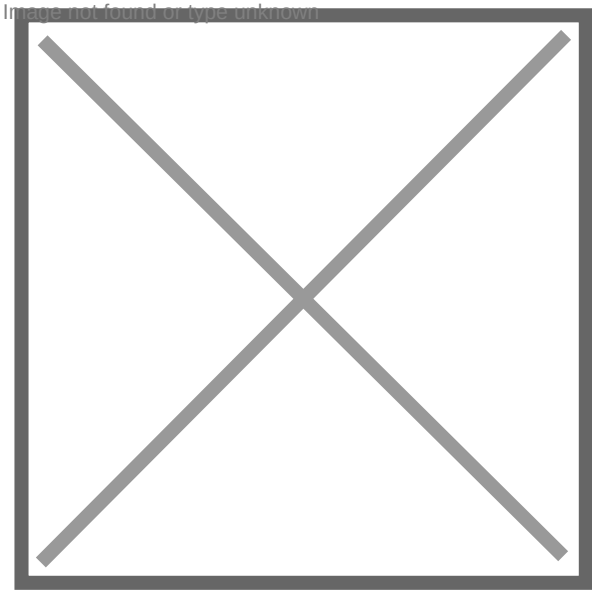




Vacance enfant, jugement non établi

Par **KARINEALEX**, le **09/04/2013** à **14:50**

Bonjour,
Le père de mon fils, veut le prendre une semaine pendant les vacances, le petit est âgé de 4 ans et ne veut pas aller chez son père, nous passons devant le juge le 7 mai prochain, est je le droit de ne pas lui donner ? JE tiens à préciser que c'est sur ordre des gendarmes que nous avons quitté le domicile en novembre , suite à violence sur moi mais avec notre fils dans ses bras.
merci

Par **cocotte1003**, le **09/04/2013** à **19:16**

Bonjour, tant qu'il n'y a pas de jugement, vous n'êtes pas obligés d'accepter de laisser votre enfant partir avec son père, cordialement